

AG - CRAJEP Pays de la Loire - 2021 07/06/2022

Sommaire

1 - Rapport d'orientation	Page 2
Rapport d'activités	
1 - Agorajep et élections régionales	Page 5
2 - Emploi et Formation Professionnelle	Page 7
3 - BAFA	Page 8
4 - International et mobilités	Page 9
5 - CESER	Page 11
6 – Mouvement Associatif	Page 13
7 - Annexes	Page 14
8 – Rapport financier	Page 20

1 - Rapport d'orientation

L'actualité s'est centrée autour de quelques axes :

- Les élections régionales avec une l'organisation d'une Agorajep une présence de 3 candidats (PS, EELV et LERM) et près de 100 personnes pour suivre les échanges. Nous avons regretté l'absence des Républicains. Après relance il a été évoqué des problèmes de communication. Surprenant mais il convient peut être de l'admettre et espérer que le grenelle de la jeunesse soit aussi un signe d'ouverture et de concertation avec le monde associatif et les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire pendant le « grenelle » de la jeunesse.
- Les enjeux autour de l'emploi dans le secteur de l'animation. Le CRAJEP s'est mobilisé à plusieurs occasions sur le sujet avec entre autres une note du CRAJEP pour le CESER qui a eu un écho favorable auprès de l'État et certainement en partie de la Région. Nous avons d'ailleurs pour projet d'organiser à la fin de l'année des états généraux des métiers de l'animation en Région après le « grenelle » de la jeunesse de la Région qui doit être organisé par le Conseil Régional en Septembre. Cette mobilisation démontre l'importance d'une forme d'alliance, de projets partagés avec les syndicats employeurs (en particulier avec Héxopée) et peut être dans une moindre mesure avec le Fonjep.
- La poursuite des chantiers des différents groupes : BAFA et international

Bien évidemment notre actualité 2021 a été encore i**mpactée par la crise sanitaire** avec son lot d'activités en distanciel, l'annulation de tous les BAFA et BAFD sur le printemps 2021 (avec une pression de l'État à laquelle nous avons réussi à résister : le passage en distanciel), avec une fragilisation de nos économies dans un contexte qu'il l'était déjà.

Analyse et avenir de notre coordination

Mais notre coordination est interrogée (collectivement, par des membres) sur sa dynamique, sa capacité organisationnelle. Notre coordination passe par des doutes (nos actions, projets reposent sur peu de personnes) et pour autant nous maintenons une présence en Région qui tente d'influer en toute modestie sur certaines politiques publiques. Mais où en est notre action collective : avant c'était mieux ? Nous nous interrogeons aussi sur les phases de transitions nombreuses (au départ de collègues) et au besoin de formation et de réappropriation des différents enjeux.

Quelques éléments factuels pour tenter d'analyser notre dynamique

Année	2021	2020	2019	2018	2017	2015	2014
Participation	13 Membres dont 5 membres à plus de 80 % des CP	13 Membres dont 5 membres à plus de 80 % des CP	13 Membres dont 5 membres à plus de 80 % des CP	15 Membres dont 6 à plus de 80 % des CP	15 Membres dont 8 à plus de 80 % des CP	20 membres dont 7 à plus de 80 % des CP	20 membres dont 9 à plus de 80 % des CP

Année	Projets marquants
2021	-Agorajep avec présence de 3 têtes de liste (PS/PCF, EELV/FI, LERM) 100 personnes en présenciel – absence des Républicains Emploi : notes CESER, mobilisation avec l'État pour aller vers des états généraux des métiers de l'animation (2022) - Lancement de notre participation au rapport CESER sur les jeunesses
2020	- Groupe BAFA : convention avec le CAF 44 et mise au travail avec les autres CAF - Covid - mobilisation et tribune dans « Libération » - Création des deux consortiums CES et mobilités pro
2019	- Création des groupes (BAFA, Emploi et FP, Internationalet MSE - Fonjep)
2018	Enquête autour de la jeunesse
2017	- Participation séminaire Observatoire des métiers animation et sports - Publication Brochure CRAEJP dans le cadre du Coremob : diagnostic Jedevi
2016	Animation CRJ (conseil régional des jeunes) - dernière année
2015	- Création des Kakémonos présentant le CRAJEP et ses membres - Agorajep élections régionales - Angers - 80 personnes en présentiel - Animation du CRJ (conseil régional des jeunes)- porté par 11 membres (sur l'organisation des rencontres de proximité) - Création du CFA (CRAJEP avec la Vice - Présidence), publication brochure sur la FP et apprentissage, réunion commune CFA, CRAJEP et Uniformation - Rapport CESER Autonomie
2014	Animation CRJ

Nous constatons une baisse de l'engagement dans la coordination avec le décrochage important de l'alternance du Conseil Régional (2016). Cela signifie que les actions et projets concrets (et rémunérés) sont porteurs d'engagement et de mobilisation des membres. Nous pouvons repéré d'autres risques de désengagement :

- les transitions professionnelles des responsables régionaux de nos membres. Il y a dans un premier temps un enjeu d'appropriation dans un premier temps des enjeux de son organisation. Il y a un risque d'une forme de décrochage. Des transitions parfois complexe quand le mandat est plus incarné par une personne que l'organisation dans sa globalité.
- les situations internes de nos organisations qui ne nous permettent pas de nous investir autant que nous le souhaiterions. Dans le rapport d'orientations de 2018 il était écrit sur un ton très direct : « Le CRAJEP n'est pas forcément une priorité, un élément important pour tout le monde ? Les réalités internes (tensions...) contribuent à ne pas penser, moins penser collectif ? Je m'occupe d'abord de mes merdes »

Depuis 2015, des organisations n'ont plus participé aux activités de notre coordination : l'URPEP, Concordia, Itinéraire international transformé en Parcours Le Monde (le CP a refusé son adhésion en 2017)

Aujourd'hui le CRAJEP (contrairement au Mouvement Associatif) n'a pas de stratégie de développement et de recherche de nouveaux membres.

Aujourd'hui dans les membres qui participent régulièrement à plusieurs instances, productions, relectures... sont : Ligue de l'Enseignement, Cemea, Francas, Familles Rurales, Afocal, Ifac, MRJC, Ufcv, Foyers Ruraux, Léo Lagrange, l'Urajh, CRIJ.

En 2018 nous avons interrogé notre dynamique collective en relançant notre gouvernance avec la création de quatre groupes avec quatre références : BAFA, Emploi et formation professionnelle, international et Fonjep – MSE. Quand on regarde le tableau des projets marquants pour notre coordination (avec une action externe) en dehors du Conseil Régional de Jeunes (qui avaient un financement – marché Région de 200 à 300 000 euros tous les ans) ; nous arrivons malgré tout à maintenir notre niveau d'activité. 2015 est une année certes très forte mais avec une année 2014 et 2016 plus faible. Mais globalement nous ne connaissons pas de rupture (en dehors du CRJ)

Ce qui pose question c'est que cette activité est gérée par un « noyau dur plus restreint » et que nous pouvons avoir des craintes sur son maintien : force avec nos problématiques internes ? Quid au moment du départ ?...

Pour soulager et aussi valoriser notre action nous avions décidé de créer un poste à mitemps communication. La mise à disposition avec l'Urajh n'a pas pu fonctionner. Nous nous étions dits ne pas le faire avec les Cemea qui étaient cours de recrutement (pour ne pas cumuler la présidence et la permanence) Du coup le recrutement s'est avéré infructueux.

En 2020 dans notre dernier rapport d'orientation nous écrivions : « Nos actions illustrent une réelle dynamique de notre coordination dans un contexte qui n'est pas simple. Malgré tout il convient de ne pas se cacher de nos fragilités internes. 14 Membres ont donc participé à l'activité de la coordination mais en réalité avec un noyau dur de 5 - 6 membres. Cela reste très et trop faible. De même dans le portage institutionnel, on ne peut que regretter l'absence de trésorier ou de trésorière suite au départ de Christophe. De même nous pouvons constater une activité réelle du CRAJEP. Mais celle-ci est possible aussi avec la prise en charge financière d'actions portées par nos membres, ce qui est possible aussi au regard des fonds propres du CRAJEP. En fonction de l'évolution du contexte régional il conviendra de ré-interroger aussi cet élément pour les années à venir. Mais le maintien de la dynamique de la coordination nécessiterait certainement de retrouver un poste (même sur un temps partiel) »

Il est donc proposé qu'un temps important sur l'AG soit porté sur ces enjeux :

- La question de l'action, des projets, de la rémunération de nos membres pour renforcer notre collectif (CRI, FEI... par le passé)
- La place d'un permanent.es sur notre coordination. On relance?
- L'accompagnement des transitions et la formation interne

Ces différentes questions doivent se poser aussi dans le cadre de nos mandats et de leurs renouvellements. Quand nous parlons de renouvellement nous pouvons penser de fait à celui du CESER (renouvellement qui n'est pas acquis et qui va nécessiter une campagne en amont)

Au - delà des mandats interne au CRAJEP, il y a les mandats suivants au titre du CRAJEP :

- Mouvement Association : Alain (Ligue) et Régis (peu présent au regard de la place d'Alain) mais aussi de la présence de Florence (Ligue) et Roselyne (Ufcv au titre de l'UNAT)
- CFA Vice Présidence Régis (Cemea)
- FDVA Roselyne (UFCV)
- Ceser Florence (Ligue)
- Pays de la Loire coopération international : Severine (CRIJ) et Régis (Cemea)
- CRÉPS Florence (Ligue) et Régis (Cemea) avec des difficultés en terme de présence (calendrier pas connu d'avance)
- Coremob Régis (Cemea)

Il est nécessaire de réfléchir à l'ensemble de ces mandats et de comment on prépare certaines transitions nécessaires.

Rapport d'activités

1 Agorajep et élections régionales



Dans le contexte des élections régionales nous avons voulu interpeller les différentes listes et influer le débat sur quelques enjeux :

- 1 Démocratie représentative démocratie participative et corps intermédiaires
- Pour une politique de concertation sur les territoires
- La reconnaissance du rôle d'intermédiation des associations

2 - L'éducation

- Le « vivre ensemble » est un besoin central
- La sociabilité : un besoin démontrée par la crise sanitaire et les confinements
- Éduquer à la laïcité
- Et aux nouveaux enjeux mondiaux

3 - De l'orientation à la formation professionnelle : vers l'accès à un emploi

- Au-delà de l'égalité des chances
- Pour une politique nationale et régionale qui favorise l'autonomie des jeunes
- Rechercher et trouver un emploi
- Permettre l'inclusion sociale et professionnelle
- En matière d'emploi, de formation et d'apprentissage

4 - Pour une politique de l'engagement

5 - Dans le contexte de crise sanitaire, sociale et économique ; soutenir les associations et pour un réel plan de soutien du secteur d'éducation populaire

Nous avons produits un document avec 20 propositions et produit un compte rendu des différentes interventions.

https://www.crajep-pdl.org/spip.php?article529











TROIS ÉLÉMENTS MAJEURS DE RÉFLEXIONS À ENGAGER :

Nous avons rassemblé près de 100 personnes - nous aurions pu souhaiter une présence plus importante - au regard des 80 personnes mobilisées en 2015 en présentiel. Néanmoins nous sommes satisfaits de ce que nous avons pu produire avec la présence de 3 têtes de listes (regret de l'absence des Républicains)



Ce qui ressort des ateliers :

Atelier engagement

- Reconnaître et encourager l'engagement dans sa diversité : engagement institué (à travers des dispositifs) et non institué (hors dispositifs)
- Valoriser l'engagement (reconnaissance post-engagement, reconnaissance des compétences développées...)
- Proposer plusieurs formes d'engagements : propositions diverses et concrètes

Atelier territoire et compétences jeunesses

- La Région chef de fila jeunesse
- Il faut une vraie politique, avec des choix et un schéma à court moyen et long terme qui crée une dynamique à l'échelle régionale
- Une prise en compte de la parole des jeunes et des acteurs jeunesses
- Il convient de construire une réelle politique de concertation qui associe les jeunes et les acteurs jeunesses à toutes les étapes
- Une politique éducative

Au sein des lycées, des CFA mais aussi sur l'ensemble du territoire régional une politique éducative et culturelle.

- Le secteur associatif, l'ESS doit être reconnu comme un acteur économique à part entière (représentant 15 % de l'emploi)

Besoin d'un plan de relance régional qui concerne le secteur associatif

Ateliers situation sociale - autonomie - orientation - formation - emploi

Face à une situation sociale aggravée par la crise sanitaire de tous les jeunes :

- Renforcer la politique de logement et de la vie sociale autour des logements
- Renforcer le déplacement dans toute la Région : infrastructure, équipements (vélo...), tarification
- S'assumer économiquement : tarification solidaire, taux d'effort, expérimentation de ressources type RSA jeunes

Nous avons pu constater une écoute et une attention à nos propos avec les différents candidats. Certes inégales mais réelles. Nous connaissons la suite. Nous avons regretté l'absence des Républicains. Après relance il a été évoqué des problèmes de communication. Surprenant mais il convient peut être de l'admettre et espérer que le grenelle de la jeunesse soit aussi un signe d'ouverture et de concertation avec le monde associatif et les acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire pendant le « grenelle » de la jeunesse.

2 Emploi et Formation professionnelle

Pour rappel, la feuille de route « formation professionnelle emploi » se structure autour de 3 axes :

- Un axe structurel autour du contexte de manque de personnel dans le secteur de l'animation socioculturel sur la région Pays de la Loire. Cet axe se traduit entre autres par la participation à l'animation de l'observatoire des métiers de l'animation et du sport
- Un axe conjoncturel autour de cette période de transition suite à la réforme de la formation professionnelle
- L'axe d'innovation autour de la question de la formation des migrants n'a pas encore été instruit en tant que tel.

Le Groupe Formation Professionnelle Emploi peine encore à trouver un rythme de fonctionnement en tant que tel. Cette réalité s'explique notamment par :

- La mobilisation des OF du CRAJEP dans la gestion du COVID et son impact sur l'activité.
- La difficulté à faire aboutir un objet de travail opérationnel.

Le groupe de travail s'est réuni le 9 avril 2021 pour partager les modalités de gestion de la période COVID par les OF.

Une rencontre a eu lieu le 7 octobre avec la DRAJES pour :

- Échanger sur les réalités de rentrée,
- Reprendre connaissance en présentiel,

- Partager sur les sujets concernant l'emploi : en abordant la pression importante et les difficultés de recrutement,
- Relancer l'observatoire,
- Améliorer les relations CRAJEP / DRAJES : instituer des temps et objets de travail communs, fluidifier les relations.

A la suite de cette rencontre, une note de situation a été réalisée à l'attention de la DRAJES pour donner à voir :

- L'état des lieux de l'emploi du secteur de l'animation,
- Les perspectives concernant l'offre de formation du secteur de l'animation,
- Un outil à réactiver : l'observatoire partagé des métiers du sport et de l'animation.

A travers, la volonté de relance de la démarche d'un observatoire partagé des métiers du sport et de l'animation, le groupe formation professionnelle emploi souhaite créer un espace de dialogue pluri acteur. Cet observatoire qui a déjà existé jusqu'en 2018 parait essentiel :

- Pour suivre l'évolution de la situation actuelle,
- Pour créer un espace de dialogue nécessaire à :pPartager les analyses, « établir des préconisations, évaluer les effets des actions mises en oeuvre.

L'observatoire pourrait être co-piloté par l'État (DRAJES) et le Conseil Régional Pays de la Loire et co-animé par le CRAJEP et le CROS. Ce 1er cercle doit s'adjoindre d'autres partenaires qu'il parait indispensable d'associer pour assurer la pertinence du travail et notamment Uniformation – les syndicats employeurs, salariés – Pôle Emploi – les Missions Locales.

En 2021 le CRAJEP a aussi réalisé une note sur la situation de l'emploi et les tensions sur les métiers de l'animation dans le cadre du Ceser (note complète en annexe) Cette note fera suite à des rencontres avec la DRAJES :

- permettant de partager l'analyse des besoins de formations et de pouvoir le faire remonter au Conseil Régional avant le renouvellement du marché.
- permettant de mobiliser les différents syndicats employeurs auprès de la Région autour d'un échange sur les tensions du métiers (rencontre en 2022 du VP Mr Martin)
- permettant d'envisager la mise en place d'états généraux des métiers de l'animation en 2022.

A noter notre présence au CA du CFA Animation et Sports et du CREPS. Sur le CFA nous sommes présents sur plusieurs axes :

- accompagnement sur le consortium
- gouvernance du consortium et maintien des orientations définies : tarification, CFA hors les murs, CFA réunissant si possible l'ensemble des acteurs, modèle économique entre le CFA et les UFA.

3 Actions autour du BAFA

Crise sanitaire

Les membres du CRAJEP organisateur du BAFA (95 % de l'activité BAFA sur la Région) ont du faire face à une nouvelle de confinement et d'interdiction de mise en œuvre du BAFA et BAFD pendant la période du printemps dernier. Nous avons maintenu une relation de qualité avec la DRAJES et relayé nos analyses et les positionnements nationaux du CNAJEP et de Héxopée.

Notre intervention s'est concentrée sur trois axes :

- Les fortes réserves sur l'organisation de sessions de formation à distance, modalité incompatible avec les fonctions et le profil des stagiaires (âges, expériences...) De même nous avons aussi partager notre inquiétude d'une normalisation du distanciel dans les futures habilitations.
- La fragilisation de ces interdictions et le besoin de compenser les pertes financières à un secteur déjà touché en 2020
- de maintenir un dialogue important sur les dérogations (au regard de la baisse du nombre de formation en lien avec l'interdiction) et les modalités de mise en œuvre de BAFA au cours de l'été.

Accessibilité BAFA

Membres du groupe

9 organismes de formation au BAFA, adhérents au CRAJEP - Afocal, AROEVEN, CEMEA, Ligue de l'Enseignement, MRJC, UFCV, Francas, Ifac, Léo Lagrange, Familles Rurales

Objectifs du groupe de travail

- o Faciliter l'accessibilité financière du BAFA en particulier aux classes les plus populaires, notamment en améliorant les dispositifs d'aides au BAFA ;
- o Défendre l'accès à l'engagement volontaire, dont celui en animation, au plus grand nombre.
- o Mise en œuvre de la convention avec CAF 44 (financements BAFA),
- o Poursuite des rapprochements avec les autres CAF et les MSA pour amélioration des dispositifs d'aides au BAFA,
- O Soutenir le BAFA dans le contexte de crise du COVId-19 et permettre sa reprise dans les moins mauvaises conditions possibles.

Actions 2021

Le groupe s'est moins réunit dans la 2ème partie de l'année. La réunion de Décembre s'est aussi centré sur le dispositif CAF 44 avec une montée en puissance poussive (consommation de l'enveloppe moindre) Il nous faudra analyser ce point et sur les impacts du montant de l'enveloppe pour les années à venir. De plus sur les différentes aides sur le Base se pose la question de la continuité avec le stage pratique et d'approfondissement. Sur les autres CAF cela bouge avec des réactivités plus ou moins importantes selon les départements. Nous pouvons par contre regretter le manque voir l'impossibilité d'harmonisation à l'échelle régionale. A noter que nous allons aussi connaître une phase intermédiaire avec le renouvellement de la COG de la CNAF en 2023.

4 International et mobilités

Notre intervention se concentre autour de 2 axes :

- Le COREMOB comité régional des mobilités : site, formation et les deux consortiums liés au JEP lancé dans le cadre du Coremob
- Notre place au sein du CA de Pays de la Loire coopération international

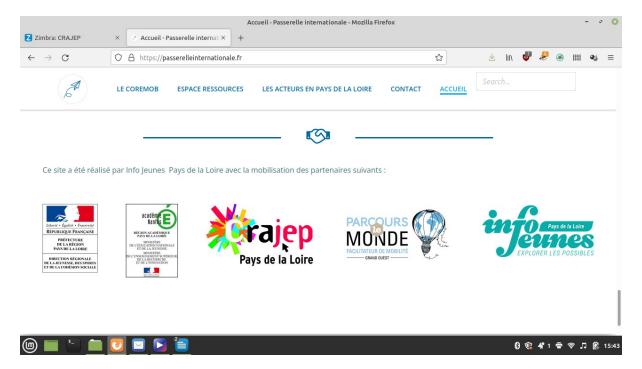
1 -Coremob

Le Coremob a été lancé par le gouvernement Hollande. Il est théoriquement piloté par l'État et la Région. La région a quitté le Coremob de 2015 à 2021. Elle revient sans être encore dans le pilotage (présence des services mais pas des élus)

Les enjeux du COREMOB est de favoriser les mobilités des jeunes de la Région Pays de la Loire. L'animation du COREMOB est confié au CRAJEP, Parcours le Monde et le CRIJ. En 2018 le COREMB aurait pu être animé par la Maison de l'Europe mais nous avons agit pour que cette animation reste portée par l'Éducation Populaire.

Depuis notre action s'est portée autour de 3 axes :

- **Construire un site, une plateforme numériqu**e à destination du tout public et surtout des professionne.les. Ce site est animé par le CRIJ. D'ailleurs il est important si vous avez des actions de pouvoir l'alimenter. https://passerelleinternationale.fr/



Il est important que les membres qui ont des actions à l'international de pouvoir l'alimenter et de permettre à ce site de devenir un réel espace de valorisation des projets, de mise en lisibilité et de ressources.

- **Proposer des formations** (1 à 2 par an) aux professionnel.les de l'éducation formelle et non formelle. A ce jour la formation est plus destinée à l'éducation formelle et est inscrite au PAF (plan académique de formation) et provoque un réel succès auprès des enseignants (une trentaine à la dernière formation) La formation est pilotée par PLM.
- Lancer des consortiums Et depuis 2019 nous avons lancés deux consortiums : un pour l'animation professionnelle (avec en pilotage le CFA de l'animation et du sports et avec la participation à ce jour des membres : Francas, Familles Rurales, Cemea ; et le consortium CES avec en pilotage les Cemea et la participation à ce jour des membres : Familles Rurales, Concordia et des acteurs locaux membres de fédération centre sociaux) A noter que ces deux consortiums sont ouverts.

Le Coremob se réunit moins régulièrement (la plénière a été reportée en 2022 en lien avec la crise sanitaire) Les échanges se centrent autour des axes suivants :

- suivi des 3 axes définis en 2019 (site, formation, consortium)
- lancement de deux nouveaux axes (qui seront abordés dans le cadre du Coremob le 24 Mai 22) : crise sanitaire et la question de l'hébergement.

2 Pays de la Loire coopération international

En 2021 la représentation du CRAJEP s'est faite principalement en lien avec le CRIJ (en suppléance avec le CRAJEP)

Les objectifs de Pays de la Loire Coopération International sont les suivants :

- Identification des acteurs : constitution de bases de données sur la base de modèle standard et de structures de communication partagées ;
- Faciliter la recherche de partenaires et la mise en œuvre d'actions, de projets pluriacteurs
- Mise en œuvre d'une veille informative, production et diffusion d'information ;
- Appui aux porteurs de projet : formation, conseil et appui méthodologique ;
- Valoriser les actions et les projets des membres
- Animation des échanges et de la concertation entre les acteurs : capitalisation d'expériences, mutualisation, organisation de rencontres, création de synergies ;
- Accompagnement des programmes d'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) ;
- Mobilisation pour l'engagement citoyen et volontaire à l'international ;
- Promotion de l'action internationale des territoires et de leurs acteurs ;
- Renforcement du dialogue avec les collectivités territoriales et accroissement du nombre de membres composant le RRMA.

Concrètement en 2021 des Ajep ont pu aussi bénéficier d'actions porté par le RRMA (Pays de la loire Coopération International) autour :

- Tandem: action international avec une école (soutien méthodologique et financier)
- Atelier de la mobilité
- Construction de consortiums (le dernier TEVO est lié au volontariat dans le cadre de la coopération décentralisés lancé par France Volontaires avec Solidarité Laïque, Plm et les Cemea)
- Formation et informations https://www.paysdelaloire-cooperation-internationale.org/

5 CESER

Notre place au Ceser est un enjeu important et dans le contexte actuel n'est pas simple. Pas simple au regard de la faible place accordée ne serait-ce que sur la reconnaissance de la vie associative. Plusieurs signes nous interpellent dans ce sens :

- Contrat État Région : le ceser a noté des interrogations sur l'absence du tourisme associatif et secteur associatif.
- Le positionnement du Conseil Régional sur les métiers de l'animation : pas de reconnaissance des tensions à l'emploi sur nos métiers et pas de projection sur ce métier (contrairement à d'autres métiers) d'augmentation des « revenus » des stagiaires. Nous avons certainement sur la question de la tension réussi à inverser partiellement la tendance.

Ce contexte difficile avec le Conseil Régional n'est pas non plus facilité par la situation elle-même du Ceser :

- Le MEDEF (soutenue par la CFDT) tente de changer le fonctionnement du Ceser en menant une politique de centralisation (moins de place au structures qui n'ont qu'un mandat les structures avec un représentant auront un nombre limité en terme de capacité à siéger en commission) : réduction de la diversité de paroles et des analyses...
- Les membres qui pourraient, devraient être proches de nous, ne le sont pas toujours. Nous ne comprenons pas toujours par exemple le positionnement de l'UDES qui n'intervient pas sur les baisses de financement de la CRESS et de l'UNAT ou sur les tensions sur nos métiers

Nous sommes intervenus sur de multiples objets :

- Nous nous sommes positionnés sur la saisine jeunesse de la Région. Ce point prendra de fait une place importante dans le rapport d'activité 2022 et représente un enjeu important.

- Intervention sur le colloque autour des déterminants et inégalité de santé intervention URAJH. L'objet de l'intervention a été de situer la question de l'intervention du Conseil Régional sur les leviers pour réduire les inégalités. Mais aussi de ne pas déconnecter les question de santé des enjeux de mixité sociale, de formation professionnelle.
- Rapport emploi du CESER (voir le § du rapport d'activité Emploi et Formation Professionnelle)

https://ceser.paysdelaloire.fr/wp-content/uploads/RPDL_Ceser_emploi_Synthese_web.pdf avec un focus sur les métiers de l'animation – page 47

- Avis budgétaire ? Le CRAJEP l'a voté et a pu réaffirmer certains éléments. « Le CRAJEP ne reviendra pas sur la situation dramatique des acteurs associatifs dans cette crise COVID. Il partage amplement les points soulevés dans l'avis de la commission 7 notamment la nécessité de soutenir l'emploi des acteurs de l'éducation populaire qui sont souvent ceux agissant en proximité des jeunesses comme d'observer dans une traduction budgétaire une politique de la Région en soutien aux jeunesses bien au-delà de ce qui nous est donner à lire aujourd'hui.

Tous les indicateurs montrent la fragilité des jeunesses dans ce contexte d'isolement et de baisse dramatique de leurs moyens d'existence. Le CRAJEP partage les préoccupations de la commission 2 sur l'epass santé. Il salue la démarche dans les établissements scolaires d'une première prise en compte de précarité menstruelle.

Au-delà si le CRAJEP conçoit la nécessité d'engager des fonds en direction des demandes de sécurité des habitant.es Ligériennes, il aurait souhaité que l'enveloppe soit réduite et une partie des fonds dédiée à des politiques de soutien de nos jeunesses qui sont l'avenir de nos territoires.

Pourquoi?

Tout simplement parce que mobiliser des fonds en direction des acteurs de l'intermédiation jeunesses c'est parier sur le sens des responsabilités des jeunesses et leur donner le moyen de l'exercer. C'est trouver des solutions collectives et co construite pour analyser et réduire le sentiment d'insécurité et la réalité de celle-ci. C'est aussi s'inscrire dans une politique économique ambitieuse visant à préparer l'avenir par l'augmentation des pratiques civiques transgénérationnelles, et limiter à termes les charges financières en la matière.

(...)

Nous partageons ainsi les interrogations de la C6 sur les critères d'attribution d'autant que les difficultés d'approvisionnements sont notables pour le matériel informatique et rendent peu crédible la tenue des délais affichés. Le cahier des charges du marché public ne fait en aucun cas référence à une priorité de réduction des inégalités sociales auquel notre CESER est attaché comme le rappelle l'avis du BS et qui auraient ciblé élèves boursier.es et réseaux d'éducation prioritaire. De la même manière si la Région fait part, à raison, de sa volonté de sécuriser le cadre légal de l'utilisation des ordinateurs prêtés quelle garantie du respect de la vie privée des et des données privées sera données aux enfants et à leurs familles ?

Une concertation avec la communauté éducative dans son ensemble aurait été un préalable indispensable à la sortie du marché public, d'autant dans un contexte d'incertitude de continuité du fait des élections régionales à venir.

Elle aurait permis de revenir sur la nécessité de programmer des moyens sur les usages en parallèle de la fourniture d'équipement. Une offre de médiation doit venir compléter ce plan, permettre d'acculturer les élèves aux bonnes pratiques et les sensibiliser aux usages dangereux. Le titre de formation professionnel médiateur numérique peut être mobilisé au bénéfice également des équipes éducatives et participer dans le plan Lycée 4.0 d'un parcours pédagogique de montée en compétences de l'ensemble des parties prenantes.

Concernant la formation professionnelle, l'évolution des obligations des organismes de formations dans la prescription des formations nécessite une attention de la Région dans sa double compétence emploi et formation professionnelle afin que le sourcing continue, avec l'appui du CARIFOREF et du Pôle Emploi, d'être à la hauteur des enjeux et ne participe pas d'une sous-utilisation des fonds. »

6 Le Mouvement Associatif

Sans revenir sur l'ensemble de l'actualité, l'AG du Mouvement Associatif a abordé les points importants de l'activité du MA. Il convient de rappeler que nous sommes membres, nous en assurons la présidence. De fait les questions liées globalement à la vie associative sont privilégiées au sein du MA.

- Le portail de formation des bénévoles.

Lancé et animé par le Mouvement associatif des Pays de la Loire c'est un outil commun qui a l'ambition de :

- Faciliter l'accès à l'information des bénévoles sur les formations organisées en région
- Favoriser la mutualisation et améliorer la participation des bénévoles aux formations
- Valoriser et rendre visible la diversité et la richesse de l'offre de formation

https://lemouvementassociatif-pdl.org/nos-projets/portail-benevoles/

- LE DLA Le DLA accompagne les structures d'utilité sociale dans la consolidation et le développement de leurs emplois et de leurs projets. Quelques actualités expérimentations en 2021 : Actu du moment : Le DLA 44 organise un accompagnement semi collectif consacré aux outils de gestion comme appui au pilotage associatif, comme des aides aux prises de décisions.le DLA 85, en partenariat avec son comité d'appui, a programmé un événement pour accompagner les associations vendéennes (employeuses ou non) à rebondir face à la crise.
- Élections régionales. Le MA a contribué à faire en sorte que les enjeux associatifs soient pris en compte dans cette élection. Nous avons participé à une réunion (rencontre tête de liste) A noter aussi la conférence de presse commune avec l'UDES et la CRESS.

ANNEXES

DEUX ANNEXES:

- NOTE CESER EMPLOI ET TENSION
- INTERPELLATION DRAJES BAFA-BAFD CONFINEMENT SUSPENSION DES FORMATIONS

NOTE DE SITUATION EMPLOI - TENSION CESER

Préambule

Cette note a été rédigé suite à la rencontre du 7 octobre 2021 entre le pôle certifications, formations, professions de la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports et le Groupe Emploi – Formation du CRAJEP dans la perspective de la rencontre de la DRAJES avec les représentants du service Formation du Conseil Régional Pays de la Loire le 22 novembre 2021.

La structuration de la note

La présente note est structurée en 3 points :

- .L'état des lieux de l'emploi du secteur de l'animation
- .Les perspectives concernant l'offre de formation du secteur de l'animation
- .Un outil à réactiver : l'observatoire partagé des métiers du sport et de l'animation

Les documents suivants sont annexés à la présente note :

- .Contribution CRAJEP à la saisine emploi du Conseil Régional septembre 2021
- .Communiqué de Presse Hexopée Fonjep enquête emploi octobre 2021
- .Communiqué de l'ANDEV
- .Courrier de la Ville d'Angers aux parents d'élèves

Le développement de la note en 3 points

L'état des lieux de l'emploi du secteur de l'animation

L'ensemble des têtes de réseau du CRAJEP ont partagé que la période estivale et la rentrée 2021-2022 ont mis en exergue une situation de tension sur l'emploi du secteur de l'animation.

Cette tension préexiste depuis plusieurs années déjà. « Les emplois des métiers de l'animation sont reconnus comme partie prenante des secteurs en tension depuis plusieurs années (le 6ème secteur sur le BMO national décliné localement dans le cadre des services à la personne) ». En Pays de la Loire les évolutions démographiques en cour et à venir (densification et rajeunissement de la population) permettent de projeter un besoin croissant de moyens humains dans le secteur de l'animation.

Des impacts conjoncturels de la crise COVID s'ajoutent à cette situation structurelle :

- .La baisse du nombre d'animateurs-animatrices BAFA formés : de 42 000 diplômés en 2019 à 30 000 en 2020 notamment en lien avec les annulations des sessions du printemps 2020.
- .Il a également été constaté une réorientation professionnelle de certains encadrants ACM vers d'autres métiers suite à la crise sanitaire qui a mis à mal leurs conditions d'exercice de leur métier et les a conduits à privilégier d'autres secteurs d'activités.

Cette réalité de l'emploi dans le secteur de l'animation amène les employeurs à une gestion des ressources humaines complexe :

- .Certains employeurs pourvoient à leur besoin de recrutement (~20% à 30%), Peu de candidature cet été, un peu plus importantes début septembre mais peu de diplômés (phénomène constaté nationalement dans le champ de l'animation).
- .Pôle emploi et les agences intérim eux-mêmes en difficulté de recrutement
- .Des employeurs doivent faire évoluer leur format d'équipe en faisant notamment appel à des non diplômés ou des diplômes inférieurs ou en recrutant « par défaut » (20%),
- .Des employeurs sont sous pression constante du fait du manque de « main d'œuvre » (50 à 60%). Cette situation oblige à des dispositions « extrêmes » : un employeur associatif de la métropole Nantaise fait appel à de l'intérim pour 15 postes chaque mercredi / Une collectivité importante de la Région en fait de même (voir courrier de la Ville d'Angers aux parents d'élèves).

Cette situation impacte de fait les conditions d'accueil des enfants, des adolescents et des jeunes avec :

- La limitation du nombre d'enfants accueillis sur nos ACM,
- La suppression d'offres de loisirs, de séjours,
- Le risque de baisse de la qualité de l'activité,
- La baisse de la qualité des profils retenus (peu d'expérience, diplôme minimum...),
- La baisse du niveau d'exigence des directeurs avec à terme une baisse qualitative de nos accueils,
- Peu de visibilité sur l'avenir et difficulté d'anticipation pour les équipes provoquant un stress supplémentaire.
- Les employeurs se réorganisent pour proposer des typologies d'emplois revalorisés mais avec un coût important pour les structures qui les fragilisent.

Comme indiqué dans les productions du CRAJEP et d'HEXOPEE, la résorption des besoins d'emplois dans un secteur en tension forte impliquent la mise en œuvre simultané de plusieurs leviers de résolution notamment au regard des typologies employeurs polymorphes. Quatre axes de travail sont d'ores et déjà identifiés :

- L'amélioration de la qualification des candidats.
- .L'accessibilité des formations,
- .La reconnaissance des métiers,
- .La valorisation des carrières. Sur cet objet, un nouvel avenant conventionnel de la branche ECLAT va entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Cet avenant modifie le système de rémunération est est complété par une augmentation significative de la valeur du point sur 3 ans qui va mécaniquement augmenter la masse salariale de tous les employeurs de la branche.

Plusieurs acteurs doivent se mobiliser autour de ces différents axes et notamment les employeurs, les Organismes de Formation, les collectivités dont la Région et l'Etat. Cela nécessiterait de travailler autour d'une forme de « ségur » de l'animation socioculturelle et socioéducative.

Les perspectives concernant l'offre de formation du secteur de l'animation

Au regard des tensions avérées sur l'emploi du secteur de l'animation, il parait nécessaire de soutenir l'effort de formation et ce pendant plusieurs années notamment au regard des perspectives démographiques en Pays de la Loire.

Sur cet objet, le Conseil Régional occupe une place stratégique prépondérante qui se décline autour de plusieurs points :

- Le développement du volume d'heure « Visa Métier » consacré au secteur et une adéquation plus fine des volumes d'heure « Visa Métier » en fonction des besoins des bassins d'emploi. La Loire Atlantique et le Maine et Loire apparaissent à ce jour sous dotés au regard de leur densité de population. Il parait nécessaire de favoriser un de dialogue entre la DRAJES, la Région et les OF afin de mieux organiser par exemple la question de la décentralisation des formations. Ce dernier élément introduit la nécessité d'une instance partagée pour analyser les besoins et adapter l'offre proposée.
- La nécessité que les prescripteurs de l'emploi (Pôle Emploi et les Missions Locales notamment) renforcent leurs capacités à diffuser les besoins d'emploi du secteur et l'offre de formation afférente. Ce maillon est essentiel pour orienter les Demandeur d'Emploi vers le secteur de l'animation en tension. Pour accompagner la démarche, il pourrait être opportun que le Conseil Régional accompagne les prescripteurs à parfaire leurs connaissances et les outils à leur disposition pour faire connaître les métiers du secteur de l'animation et des formations existantes.
- Une attention sur le montant de la rémunération des Demandeurs d'Emploi « Visa Métier » en formation leur permettant de mener à bien leur démarche de formation jusqu'à son terme. Il existe un risque réel que la rémunération Demandeur d'Emploi « Visa métier » soit insuffisante et oblige à un abandon de formation en se tournant vers un emploi dans un autre secteur. Le Conseil Régional doit être vigilant concernant ce phénomène notamment pour les formations de niveau 3.

Un outil à réactiver : l'observatoire partagé des métiers du sport et de l'animation

Le groupe « Formation Professionnelle - Emploi» du CRAJEP propose de relancer la démarche d'un observatoire partagé des métiers du sport et de l'animation. Cet observatoire qui a déjà existé jusqu'en 2018 parait essentiel :

- Pour suivre l'évolution de la situation actuelle, - Pour créer un espace de dialogue nécessaire à :

> Partager les analyses, Etablir des préconisations, Evaluer les offets des actions mis

Evaluer les effets des actions mises en œuvre.

L'observatoire pourrait être co-piloté par l'État (DRAJES) et le Conseil Régional Pays de la Loire et co-animé par le CRAJEP et le CROS . Ce 1er cercle doit s'adjoindre d'autres partenaires qu'il parait indispensable d'associer pour assurer la pertinence du travail et notamment Uniformation – les syndicats employeurs, salariés – Pôle Emploi – les Missions Locales.

Au-delà de l'actualité autour de la tension de l'emploi, l'observatoire pourrait être le lieu pour échanger sur certaines préoccupations communes identifiées. Par exemple :

- Actuellement sur le CPJEPS (formation de niveau 3), il y a des questionnements sur l'adéquation des moyens en accompagnements sociaux des stagiaires (avec l'évaluation des taux d'abandons dans d'autres secteurs sur ces formations de même niveau).
- Le développement de l'apprentissage dans le secteur de l'animation est-il un apport limité dans le temps en lien avec les aides actuelles ou est-ce que cela s'inscrit dans la durée ? comment ce dispositif est-il complémentaire aux autres dispositifs ?

Interpellation de CRAJEP de la DRAJES BAFA - BAFD - CONFINEMENT ET SUSPENSION FORMATION

Le 23/04/2021

Objet: Sessions BAFA-D en distanciel

Direction Régional Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports,

A l'attention de Monsieur Peridy et de Monsieur Landry

Nous revenons vers vous en complément des échanges qui ont régulièrement lieu, et particulièrement en cette période crise, entre Monsieur Landry et le groupe de travail BAFA qui réunit 8 de nos membres.

Au-delà de ces échanges, nous souhaitons en premier lieu vous exprimer de nouveau que nous apprécions la qualité de nos relations qui est importante pour celle de nos actions ainsi que pour la continuité de service. Cela prend d'autant plus de sens dans la période que nous traversons.

Réuni en plénière, les membres du Comité Permanent du CRAJEP ont souhaité porter à votre connaissance leur position commune dans le contexte des décisions prises par la DJEPVA sur l'obligation de tenir les stages BAFA en distanciel.

Ces décisions ont selon nous été prises avec une approximation et un manque de clarté qui se sont posés dans un contexte très complexe pour nos organismes de formation au BAFA: au lendemain de la déclaration du confinement – 3, et après qu'il nous ait été indiqué la possibilité d'organiser des stages en présentiel, nous avons engagé la reprogrammation de tous les stages BAFA-BAFD en raison de la modification des vacances scolaires. Puis, à moins de 48 h du début des premières sessions, est tombée l'obligation du distanciel et l'interdiction des stages en présentiel.

Comme vos services l'ont constaté, aucune **formation BAFA-D n'est organisée** par les membres du CRAJEP Pays de la Loire durant ces vacances de Printemps. Tous ont en effet choisi l'annulation et le report des sessions.

Nos membres ont unanimement refusé d'aller vers le BAFA en distanciel. En effet, nous estimons que le BAFA-D repose sur des échanges, de la transmission par l'expérience vécue, du lien social et de la pratique en groupe. Il n'est pas transposable en distanciel. Le BAFA-D n'est pas un dispositif d'enseignement descendant, ni scolaire. C'est un moment particulier qui vient vérifier et sceller l'engagement dans la vie d'un jeune. Il est organisé comme une formation de volontaires et non comme une formation professionnelle. Nous ne pouvons former une jeunesse à s'engager pour la jeunesse et l'enfance de notre pays derrière un écran.

Par ailleurs, les animateurs sont amenés à mettre en œuvre leurs missions d'animation dans un contexte difficile de crise sanitaire. Il nous semble donc d'autant plus important de les sensibiliser aux bonnes pratiques de gestion de ces protocoles tout en les outillant sur des méthodologies d'animation adaptées permettant de faire vivre les projets pédagogiques dans les structures de façon qualitative. Quels espaces plus adaptés pour cela que les formations BAFA-D en présentiel ?

Les conséquences pourraient être importantes dans les ACM. Les structures éducatives, ne réunissant que des avatars, derrière les écrans ne sont pas heureusement encore créées !!! Les enfants, les jeunes ont besoin de se confronter au réel, de vivre des relations pleines et entières en situation concrètes et non de manière virtuelle.

Le printemps 2020 et l'annulation des sessions de printemps a des impacts importants dans la Région :

Près de 2000 jeunes qui devaient être formés sont bloqués dans leur engagement : toutes les études et observations montrent les effets dévastateurs de la crise sanitaire sur les publics jeunes. Souffrant de peu d'espace d'implication et de socialisation, ils se retrouvent, bien souvent dans des situations compliquées sur le plan social et

psychologique. La formation BAFA-D représente pour certains d'entre eux l'occasion de prendre des responsabilités et de faire acte d'engagement éducatif. Cette prise d'initiative, bien souvent fondatrice dans leur parcours, mérite toutes les attentions. Interrompre de cette façon leur entrée en formation BAFA n'est pas respecter leurs efforts d'implication dans notre société et accentue leur précarisation. Et cela risque de porter préjudice à l'image du BAFA dans un contexte où nous manquons d'animateurs.

.800 000 euros de pertes d'activités sur deux semaines : sur le plan économique, nous nous sommes désengagés auprès de nos stagiaires et de nos prestataires et partenaires. Entre remboursements, frais d'annulation et pertes d'acomptes, les impacts financiers qui auraient pu en partie être évités, pèseront sur une situation économique déjà lourdement fragilisée par la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an. Et cela fragilise la relation avec nos partenaires (structures d'accueil, intervenants ponctuels...) eux-mêmes fragilisés par la crise.

Dans ce contexte, et en relai de la position de nos organisations nationales, nous demandons par ce courrier une fermeture administrative des stages – avec rétroactivité pour consolider les aspects juridiques (report des stages) et nous permettre d'accéder à certaines aides financières.

Par ailleurs, et afin de permettre et faciliter la reprise :

- il nous semble nécessaire de rajouter des jurys départementaux au cours du mois de Juin et Juillet afin de permettre aux stagiaires de valider leur BAFA avant l'été,
- .Nous vous relayons ci-après par ailleurs un extrait des propositions d'organisation proposées par nos associations nationales et que nous avions pour partie déjà proposées en région.

Nous souhaitons particulièrement attirer votre attention sur les conséquences de la non-réalisation d'actions de formation pendant ce printemps. C'est un nombre important de stagiaires qui auraient dû être formés. L'an passé déjà, l'été n'avait pas permis de former le nombre suffisant d'animateurs dont la région avait besoin. **Un manque d'animateurs va être constaté dès l'été 2021 et il se prolongera sur minimum 3 étés**.

Nous réitérons les grands risques de danger et de mise en danger physique et affectif des enfants en cas de formation en distanciel, qui en outre ne permettra pas de former les stagiaires convenablement aux techniques d'animation.

Afin d'échanger avec vous sur ces différents sujets, nous sommes prêts à vous rencontrer. Vous remerciant de votre attention, recevez nos salutation respectueuses.

Le CRAJEP Pays de la Loire

21/04/2021

Quelques propositions pour la reprise du BAFA en présentiel :

Proposition 1 : Faciliter la vaccination prioritaire des équipes d'animateurs et de formateurs. Afin de sécuriser au mieux les activités de l'été, nous proposons que les animateurs, directeurs et formateurs pour lesquels un contrat aura été établi soient considérés comme personnels prioritaires pour la vaccination.

.Proposition 2 : Fournir des autotests.

- Proposition 3 : Organiser une concertation préalable à toute modification des protocoles sanitaires. Afin de garantir l'adaptation et l'applicabilité des protocoles sanitaires à la réalité de nos activités il est nécessaire de nous associer à leur élaboration et de disposer d'un temps suffisant à leur mise en application.
- Proposition 4 : [si reprise en petits groupes à 15/20 stagiaires] Mutualiser la fonction de direction sur des sessions qui se déroulent simultanément dans le même lieu. Actuellement, chaque session nécessite la présence d'un directeur, même si elles sont organisées au même endroit. Nous proposons dans ce cas qu'un seul directeur puisse diriger plusieurs sessions simultanément. Un tel allègement règlementaire

faciliterait les passerelles pédagogiques entre formation générale et approfondissement, tout en garantissant un cadre sanitaire unique.

- Proposition 5 : Considérer les jeunes ayant validé les 3 parties de leur BAFA comme diplômés dans les effectifs d'encadrement des ACM et séjours de vacances Actuellement, un jeune ayant validé les 3 parties de son BAFA avec des appréciations favorables, mais dont le dossier n'est pas encore passé en jury, ne peut être compté dans les effectifs d'encadrement comme étant titulaire du BAFA. Si le jury n'a pu rendre la décision d'admission d'un candidat ayant satisfait aux trois stages de formation BAFA, il conviendrait de considérer le jeune qui a trois avis satisfaisants comme ayant le BAFA et donc entrant dans les quotas d'encadrement au même titre qu'un titulaire. Nous proposons de pouvoir, exceptionnellement, compter ce jeune dans le collège des titulaires de nos effectifs d'encadrement. Cette mesure augmentera mécaniquement le nombre des stages pratiques disponibles.
- Proposition 6 : Garantir l'éligibilité des animateurs, recrutés en CEE, au dispositif d'indemnisation de l'activité partielle. Les organisateurs de sessions BAFA-D et d'ACM ont besoin de visibilité pour entamer les recrutements en vue de la saison estivale. Ils doivent pouvoir s'engager auprès des équipes de volontaires au plus vite pour garantir leur capacité à proposer des formations et des accueils de qualité dans les mois à venir sans craindre pour leur équilibre financier. Les dernières annonces faites font état de la possibilité de recruter dès aujourd'hui les saisonniers pour l'été et de bénéficier de l'activité partielle prise en charge à 100% si cette dernière venait à ne pas pouvoir se réaliser. Nous proposons que ce dispositif soit élargi aux CEE.
- Proposition 7 : Fond d'aides aux associations. L'annulation des sessions BAFA-D de printemps entraine non seulement une perte de ressources pour nos associations, mais aussi des charges supplémentaires. Excepté le dispositif d'indemnisation de l'activité partielle, qui au demeurant ne pourra pas être activé sur l'ensemble de nos équipes, les autres dispositifs de soutiens ne seront pas applicables à cette situation. Nous plaidons, en conséquence, pour la mise en place d'un fond d'aide exceptionnel d'urgence sans attendre, nous permettant d'assurer la pérennité financière de nos associations et de leur permettre d'organiser au mieux les activités de l'été. Un transfert des financements SNU (qui ne seront pas dépensés au regard de la situation et du niveau des inscriptions) pourraient être envisagées.

8 - Rapport financier

A ce jour, sans trésorier le réalisé a été effectué par le Président.

Damien de l'Ifac fera le rapport pour 2022/

Le nombre de transaction n'est pas très important (41 en 2020, un peu moins qu'habituellement – moins de transport lié au Covid)

Convention CAF 44

Nous avons signé une convention pour une somme de 111 720 € : pour des subventions pour les stagiaires (montants définis dans le cadre de la convention pour des publics QPV et ZRR) et pour 5030 € (gestion annuelle du CRAJEP)

A ce jour au regard du réalisé et des déclarations par les OF du CRAJEP :

OF	Montant 2020 et 2021
Francas	10 695 €
Aroeven	3 105 €
Ligue Enseignement	2 760 €
UFCV	1 355 e
Cemea	28 915 €

Nous sommes sur un total de 46 830 € - donc 51 060 €. Nous avons effectué 44 % de l'action projeté dans la convention. Cela nous met un peu en difficulté pour les années à venir.

Produits

Sur l'année 2021, le CRAJEP n'a pas reçu de montant financier au niveau de l'État et la Région. Ce n'est pas normal! EN 2022 le CRAJEP aura uen contribution sur les états généraux des métiers de l'animation (pour 5000 € - ce qui reste très faible et assez symbolique) Au niveau de la Région cette situation dure maintenant de 5 années. Les produits parviennent aujourd'hui de la contribution du CESER (intervention de Florence) et de la CAF 44 (gestion de la convention qui ne sera pas refacturé)

Bilan

Le trésorier – président du CRAJEP a pris du retard dans le règlement de dette (effectué au cours de l'AG) d'où le montant des dettes et de la trésorerie.

Pour autant les fonds propres restent assez élevé (ce qui nous permet quelques prises de risque) à 107 248 €

Compte de résultat

Charges Produits

 Frais financier
 352,77 € CESER
 19 251,99 €

 Transport
 281,63 € CAF 44
 51 060,00 €

Presta groupe 17 000,00 € Produits a venir 1950,00 €

BAFA 46 830,00 €

TOTAL 64 464,40 € 72 261,99 €

Résultat 7 797,59 €

Bilan financier

Actif		Passif	
Immo	0,00 €	Fond Propre	107 248,08 €
Stock	0,00€		
Créance	1 950,00 €	Dette	54 380,00 €
Disponibilités	191 994,08 €	Produits constatés d'avance	32 316,00 €
Total	193 944,08 €		193 944,08 €